

L'INFO-Scott

1895
à
2020



Suivez-nous sur
 Municipalité de Scott
www.municipalitescott.com

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE !



VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

VOLUME 16 NUMÉRO 8 | AOÛT 2020

DANS LE CADRE DE SES ACTIVITÉS DU 125^e
 LA MUNICIPALITÉ DE SCOTT PRÉSENTE
COMME DES BÊTES 2

SOIRÉE CINÉMA EN PLEIN AIR!
+ FEUX D'ARTIFICES

GRATUIT! - ARRIVEZ AVANT 20H, LE FILM DÉBUTERA À LA TOMBÉE DE LA NUIT -
 APPORTEZ CHAISE, DOUDOU, COLLATION!

VENDREDI 28 AOÛT | **SUR LE TERRAIN DE SOCCER**
 REMIS AU LENDEMAIN
 EN CAS DE PLUIE

44, 7^e RUE, SCOTT
 LOISIRS@MUNICIPALITESCOTT.COM

présenté par Gagné Sonorisation

Programmation
 SPÉCIAL COVID-19
 automne 2020

Service des Loisirs de Scott

DÉBUT DES COURS LE 21 SEPTEMBRE
 Date limite d'inscription le 14 SEPT.

NOUVEAUTE!

Il n'y aura pas de programmation des loisirs en version papier cette année, seulement une virtuelle. Pour la consulter, visitez la page Facebook des Loisirs de Scott.

Hip-Hop - Karaté - Danse Enfantine
 Initiation 3 Danses - Tiny-Cheer
 Gymnastique - Espace Du Petit Sportif

Bootcamp - Yoga - Pound - Zumba Fitness
 Work-Out Maman/Bébé - Boxe - Brûleur/Tabata
 TRX - Midi-Cardio - Stretching 55+
 Jogging - Vélo - Maman-Poussette

Bonne rentrée scolaire à tous nos jeunes!

Rappelons à nos usagés de la route d'être vigilants et de ralentir dans la zone scolaire.

Vous aimeriez devenir brigadier ?
 Contactez Marie-Eve Drolet
medrolet@municipalitescott.com

418.387.0015 // loisirs@municipalitescott.com // www.municipalitescott.com

Le bureau municipal sera accessible à toute la population à compter du 24 août 2020. Il n'est donc plus nécessaire de prendre rendez-vous. Cependant, le port du masque est obligatoire à l'intérieur du bâtiment.

DATES À RETENIR

SEPTEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 \$	2	3	4	5
6	7 BUREAU FERMÉ	8	9	10	11	12 BUREAU FERMÉ
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1 \$	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12 BUREAU FERMÉ	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI AU VENDREDI
 DE 8H30 À 12H00 ET 13H00 À 16H30

Municipalité de Scott
 1070, route Kennedy, Scott
 (Québec) G0S 3G0 • Tél. : (418) 387-2037

- à 19h30 au
 1, 8^e rue, Scott
 Assemblée
 du conseil municipal
- Cueillette sélective recyclage
 - Cueillette des ordures ménagères
 - Versement de taxes
 - Collecte des gros rebuts

À LIRE CE MOIS-CI

- Votre conseil... en bref
- Notre histoire... depuis 125 ans
- Service de sécurité incendie
- Activité de la FADOQ
- Un été pas comme les autres!
- Association de ringuette
- Bibliothèque municipale
- Votre piscine est-elle sécuritaire?
- Club Judo Kai

VOTRE CONSEIL... en bref

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

Séance extraordinaire du 20 juillet 2020

1. Autorisation de signature du calendrier de conservation et pour le dépôt du nouveau calendrier à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
2. Acceptation pour l'ajout des lumières de rue entre le 39 et 54, rue du Ruisseau et à l'intersection de la route Carrier et rue Bois-Joli.
3. Acceptation d'acheter un panneau publicitaire pour le Développement Joseph-Antoine Drouin pour un montant de 2 000\$.

Séance ordinaire du 10 août 2020

1. Programme général d'indemnisation et d'aide financières lors de sinistres réels ou imminents et engagement de la Municipalité visant l'acquisition de propriété et nomination d'un notaire :
- Acquisition du lot 2 721 594
2. Adoption du règlement 432-2020, modifiant le Règlement de zonage 198-2007, réduction de l'affectation industrielle.

3. Dépôt d'une motion de félicitations à Annie Sénéchal et Isabelle Couture pour leur travail et leur implication dans la restructuration et la réorganisation de la bibliothèque municipale, suite à l'inondation de 2019.
4. Acceptation de céder le lot 2 899 101 pour 600 \$, valeur inscrite au rôle d'évaluation foncière.
5. Acceptation d'honorer les contrats qui ont été signés avec les artistes et ayant un dépôt d'argent, suite à l'annulation des spectacles, dans le cadre du 125^e (exposant) anniversaire de Scott.
6. Consentement pour l'émission d'une lettre d'appui dans le cadre du programme Action-climat Québec visant à promouvoir la gestion durable des eaux pluviales.
7. Émission d'une amende au montant de 700 \$ au propriétaire du 19, avenue des Îles pour le non-respect de la réglementation concernant les feux à ciel ouvert.
8. Acceptation de mandater le notaire Vachon Breton pour la préparation du contrat pour l'annulation d'une servitude d'égout pluvial.

9. Acceptation de la soumission pour la bonification des aires de protection au montant de 11 500 \$ (taxes en sus.).
10. Dépôt d'une motion de félicitations adressé à l'équipe du terrain de jeux pour leur bon travail.
11. Refus d'une autorisation de passage pour une période de 99 ans sur le 2 721 643.

Notre histoire... depuis 125 ans!

Voici un brin d'histoire de notre belle municipalité. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le livre du centenaire de la municipalité.

- En 1914, la limite de vitesse dans le village est de dix (10) milles à l'heure.
- En 1917, le 2 août, à la suite de la spectaculaire inondation du mois de juillet, une hausse de la température (91° F) engendra des odeurs nauséabondes dues à la présence d'une épaisse couche de limon laissée par les eaux et de nombreuses carcasses d'animaux morts noyés. Une épidémie était à craindre... Pas d'eau potable, denrées alimentaires perdues, récoltes détruites : une pénurie était appréhendée pour l'automne. Certains racontent qu'après l'inondation, le foin et l'avoine décoraient la tête des poteaux et les fils électriques.
- En 1924, la municipalité acquiert douze lumières électriques de rue au coût de 25\$ l'unité.

- En 1932, la municipalité de la paroisse de Saint-Maxime (de Scott) sera divisée par la formation de la municipalité de Taschereau-Fortier, à la demande des cultivateurs. Les résidents de cette dernière estimaient que leurs dépenses et besoins étaient bien différents de ceux des villageois. À ses débuts, la municipalité de Taschereau-Fortier valait 6 810\$ et en 1995, lors de la réunification des deux (2) municipalités, sous le nom de municipalité de Scott, elle était évaluée à 34 millions comparativement à 14 millions pour la municipalité villageoise!
- En 1935, l'élargissement, le redressement et le revêtement de la route du village sont effectués. La municipalité engage un constable au salaire annuel de 40\$.
- En 1941, la municipalité impose une licence pour la possession de chiens puisque ces derniers causent beaucoup de dommages aux troupeaux de moutons ce qui oblige le conseil à payer 7,50\$ pour chaque bête dévorée.
- En 1946, l'heure avancée est adoptée.



Signé J
Coiffure

JESSICA COUTURE
STYLISTE COLORISTE
418 389 8414
77, AMANDA-GUSTAVE
SCOTT (QC)

Esthétique • Électrolyse • Laser • Soin anti-âge

418 387-6682
www.centredebeauteloasis.com
oasis387@axion.ca

l'Oasis
esthétique

6, 3^e Rue, Scott, QC G0S 3G0 Nathalie Fournier, propriétaire

Restion Ricky inc.

Excavation et déneigement

Téléphone : 418-386-0559

**ORTHOPÉDAGOGIE
PRÉPARATION AUX EXAMENS**

Français | Mathématiques
Méthodes de travail | Stratégies d'étude
Motivation | Estime de soi

Scott & Québec
581.981.3004
info@apetitspasdegeant.com
www.apetitspasdegeant.com

MÉLISSA BÉLANGER | melissa@apetitspasdegeant.com
Cofondatrice & Orthopédagogue clinicienne

LES IMPRESSIONS Reflet inc.

**OSEZ
COMPARER
NOS PRIX**

17, rue Commerciale
Saint-Anselme (QC) G0R 2N0
418 885.4848

CARTES D'AFFAIRES | ENVELOPPES | DÉPLIANTS | EN-TÊTES DE LETTRE
AFFICHES | BROCHURES | FACTURES | CALENDRIERS | Pochettes de presse
ET PLUS ENCORE...

IMPRESSION OFFSET | IMPRESSION NUMÉRIQUE | SERVICE D'INFOGRAPHIE



Service incendie de Scott
1070, route Kennedy, Scott, (Qc) G0S 3G0
Téléphone caserne: (418) 386-5663
Directeur incendie cell : (418) 576-4727
Télécopieur: (418) 387-1837
dirfeu@municipalitescott.com

Des nouvelles de votre service de sécurité incendie

Des incendies causés par la combustion spontanée!

Depuis quelques mois, dans notre région il y a eu quelques incendies causés par ce phénomène « **la combustion spontanée** » qui a causé de très lourds dommages.

Qu'est-ce que la combustion spontanée?

La combustion spontanée est un phénomène latent et insidieux. C'est le fameux triangle de feu qui comprend un apport en oxygène, une matière combustible et une source d'énergie comme de la chaleur ou une étincelle.



Dans la combustion spontanée, la matière s'enflamme sans apport extérieur d'énergie. C'est une réaction d'oxydation ou de fermentation qui va fournir l'énergie. «Le feu peut prendre des heures ou des jours pour s'initier».

Voici quelques produits qui peuvent provoquer ce phénomène:

- Huile de lin;
- Verni à bois;
- Charbon de bois;
- Huile de foie de morue;
- Farine de poisson;
- Déchet de poisson;
- Nourriture pour animaux à base de semoule de maïs;
- Fertilisants;
- Certains produits de nettoyage domestique mélanger ensemble.

Plusieurs produits que l'on retrouve sur le marché en vente libre peuvent provoquer ce genre de réaction selon le matériel qui est utilisé pour l'étendre. Ex : les vêtements, soies, tissus et chiffons imprégnés d'huile sont souvent les plus propices pour ce genre de phénomène. Donc, prenez le temps de bien lire l'étiquette sur le produit avant son utilisation.

Ce même phénomène peut se produire en milieu agricole :

Dans le cas d'une combustion spontanée initiée par une réaction de fermentation. La matière doit présenter un taux d'humidité favorable au développement des micro-organismes responsables de la fermentation. Dans le secteur agricole, il n'est pas rare d'avoir des incendies qui sont causés par ce phénomène.

Si la récolte de foin est entreposée dans une grange alors que son contenu en humidité est supérieur 20 à 25 %, la combustion spontanée peut se produire. Une récolte de foin trop humide entreposé surchauffera rapidement. Si le tas est si grand que la perte de chaleur est limitée, la température interne croîtra. Si la température dépasse 130 °F (55 °C), une réaction chimique se produira et s'autorégulera. Cette réaction ne nécessite pas la présence d'oxygène, mais les gaz inflammables produits sont à une température supérieure à leur point de fusion. Ces gaz s'enflammeront s'ils entrent en contact avec l'air.

Quoi faire pour éviter des incendies dus à ce phénomène :

La prévention réside donc dans la façon de se débarrasser de ces substances autoéchauffantes, souvent des déchets, ou de les entreposer. La solution est toute simple dans le cas des huiles. « Il faut éviter de faire des tas. Il faut mettre les chiffons dans un sac de plastique et les noyer dans l'eau, fermer hermétiquement le sac et le jeter. En milieu de travail, il est fortement suggéré de jeter ce type de déchet dans un contenant à l'épreuve des matières inflammables étant donné que les quantités peuvent être plus importantes ». Un simple moyen de prévenir les risques d'inflammabilité que les employeurs peuvent mettre à la disposition de leurs travailleurs ou que les travailleurs peuvent demander à leur employeur. Dans le cas des autres matières, telles que le charbon ou le foin, les mesures à prendre peuvent être plus complexes. Il faut éviter de faire de grands amoncellements ou empilements de ces produits, et le contrôle de la température ou du taux d'humidité peut aussi être nécessaire.

Soyez prévoyant, lisez les avertissements sur les produits que vous utilisez !

Voici nos interventions en juillet 2020:

- Samedi 11 juillet, vers 2h15, intervention sur la rue Giguère pour un feu éclaté dans une résidence. À l'arrivée de la première équipe, le feu faisait rage à la grandeur de la toiture et la lueur des flammes était visible de très loin. Les résidents ont réussi à sortir d'eux-mêmes et de composer le 911. Plusieurs services incendie ont été demandés en entraide. La cause de l'incendie est d'origine humaine.
- Dimanche 12 juin, vers 13h15, intervention dans une résidence sur la 6^e Rue pour une vérification électrique. Le bris d'une conduite d'eau est à l'origine de cette intervention. Après vérification, la situation était sous contrôle.
- Jeudi 23 juillet, vers 15h30, intervention dans le rang de la Grande-Ligne à St-Isidore pour un feu dans un garage. À l'arrivée des premiers intervenants, le feu était éclaté à la grandeur du bâtiment et le toit commençait à s'affaisser. Plusieurs services incendie sont venus en entraide. Le feu est dû à une erreur humaine. Heureusement, personne n'a été blessé lors de cette intervention, mais le bâtiment est une perte totale.
- Lundi 27 juillet, vers 18h30, intervention sur la route du Président-Kennedy à St-Isidore pour un incendie dans un bâtiment agricole de type moulage. L'incendie faisait rage dans l'entretoit et est vite devenu un feu de structure.
- Mercredi 29 juillet, vers 13h15, entraide automatique à St-Bernard dans le rang Saint-Luc pour un feu de cabanon. Heureusement, personne n'a été blessé lors de cette intervention, les dommages sont limités au cabanon et au revêtement de la résidence.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le Service de Sécurité incendie de Scott : dirfeu@municipalitescott.com

Nicolas Roy

Directeur du Service de Sécurité Incendie de Scott

Merci à nos généreux commanditaires

ARBORICULTURE RENAULD VACHON INC. Tél.: 418 387-8376
1-855-387-8375
Cell.: 418 386-7457
ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX, TAILLE, ÉLAGAGE, ABATTAGE, DÉSSOUCHAGE ET PLANTATION D'ARBRES, DE POMMIERS, D'ARBUSTES ET DE HAIES
www.arboriculturerenauldvachon.com

Emile Bilodeau et fils Tél.: 418 475-6655
Télé.: 418 475-4429
Décoration • Quincaillerie
Matériaux de constructions
TIMBER MART 1153, rue St-Georges,
St-Bernard (Québec) G0S 2G0

brunet
JOSÉE ROY, PHARMACIENNE
1116, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie, tél. : (418) 387-3438
Lundi au vendredi : 9 h à 21 h • Samedi : 9 h à 17 h • Dimanche : 10 h à 17 h

PAYSAGEMENT JODEM & FILS
ENTRETIEN DES PRÉTOISES
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
Tonte de pelouse, déchaumage
aération, fertilisation
ÉLAGAGE
Taille d'arbre et arbuste
Entretien de plate-bande
Balayage d'entrée
NETTOYAGE
Terrassement
Transport de gravier
Échage de jardin
Pose de tourbe
DÉNEIGEMENT
418 389-4814
St-Isidore, QC
KARL DEBLOIS
R.B.Q. : 5698-9668-01

Vous avez des idées plein la tête, mais vous ne savez pas par où commencer?
Développement économique Nouvelle-Beauce accompagne les entreprises dans leur projet de démarrage, d'implantation, de croissance et de relève.
Contactez-nous au (418) 386-1608 ou info@denb.ca

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ecce terra
www.ecceterra.com
418 387-5004

FABRICATION CLEMENT Inc.
Spécialiste tiroirs - Meubles sur mesure
Clément Marcoux, prop.
Tél. : 418 387-6286
Télé.: 418 387-6582
1514, route Kennedy Nord
Scott (Québec) G0S 3G0

1798, route Kennedy
SCOTT (Québec) G0S 3G0
info@couveriscott.com
Tél. bur.: 418 387-2323
Fax: 418 387-2695
COUVOIR SCOTT LTÉE

CONSTRUCTION MARGOUX
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
R.B.Q.: 8224-6166-38
Stéphane Marcoux
Tél.: 418 387-9556 • Fax: 418 387-7986
marcouxconstruction@gmail.com
65, rue Bellevue, Scott, Qc G0S 3G0

JONCTION ÉLECTRIQUE INC.
• RÉSIDENTIEL
• NACELLE
• PLAFOLIFT
• INDUSTRIEL
• COMMERCIAL
• AGRICOLE
(418) 387-3040
Pierre-Luc Drouin
Entrepreneur électricien
www.jonctionelectrique.com
68, rue Lemieux
Scott (Québec) G0S 3G0
jlelec@globetrotter.net

IGA Veilleux
Francis Veilleux, propriétaire
1000, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie
Téléphone : (418) 386-5744
148, rue Principale, Saint-Apollinaire
Téléphone : (418) 881-3112

LE CLUB



DE SCOTT

*vous invite à ses activités
de juin 2020*

**Veillez prendre note que toutes
les activités de la FADOQ sont
annulées jusqu'à nouvel ordre.
Prenez soin de vous.**

Un été pas comme les autres!

BRAVO à toutes l'équipe de la piscine
municipale qui a relevé le défi été
version Covid-19. Vous avez réussi et
nous sommes fiers de vous!!!

Merci à

Audélie Fortin, Kamille Letourneau,
Laurie Pouliot, Raphaëlle Champagne,
Andreeanne Lehoux, Clara Doyon,
Léa Sykes, Marilou Fortier.



AVIS DE RECHERCHE

L'Association de Ringuette de Sainte-Marie est
à la recherche de nouvelles joueuses.



Tu cherches un sport de glace pour filles, basé sur la
rapidité et le jeu d'équipe, dans lequel tu pourras t'amuser ?

Deviens une Valkyrie!

Viens essayer la ringuette

Samedi 29 août - 10h

au Centre Caztel de Sainte-Marie

Apporte ton casque et tes patins

C'est gratuit!

Inscription obligatoire au

www.ringuettetestemarie.com/inscription-porte-ouverte

Bibliothèque Municipale

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour l'ouverture de notre
bibliothèque.

Cela vous intéresse?

Écrivez-nous à reception@municipalitescott.com



Votre piscine est-elle sécuritaire?

Vous avez fait l'achat d'une piscine
gonflable ou autre type de piscine cet été?
Sachez qu'il est de votre devoir de
demander un permis et de vous informer
des normes à respecter!

Également, c'est votre responsabilité de
sécuriser votre piscine et ainsi éviter des
noyades.

Pour toutes questions, contactez
Ghislain Jacques, inspecteur en bâtiment:
418-387-2037

gjacques@municipalitescott.com



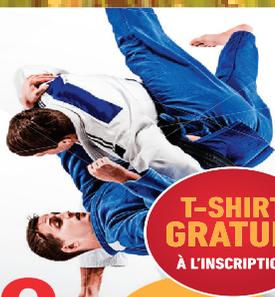
CLUB JUDO KAI

INSCRIPTION DE JUDO 2020

29 ET 30 AOÛT 2020

13 à 16 heures

287, Marguerite-Bourgeois, local 002
Ste-Marie (bureau poste) **PORTE ARRIÈRE**



**T-SHIRT
GRATUIT
À L'INSCRIPTION**

**ESSAI
GRATUIT**

LE CLUB JUDOKAÏ DE SAINTE-MARIE

Vous invite, les filles et garçons, enfants et adultes, à
découvrir ce sport olympique à miser sur votre
condition physique.

- **ADMISSIBILITÉ 5 ANS ET PLUS ET ADULTE**
- **SESSION COMPLÈTE DU 1 SEPT. 2020 AU 10 MAI 2021**
- **SESSION AUTOMNE DU 1 SEPT. AU 18 DÉC. 2020**
- Possibilité session pour les débutants

HORAIRE

VENDREDI 17H30 À 18H45 [débutant 5 et 6 ans]

MARDI | JEUDI 17H30 À 19H00 [débutant 7 ans et plus]

LUNDI | MERCREDI 19H45 À 21H15 [14 ans et plus adultes]

VISITEZ NOTRE FACEBOOK : CLUB JUDO KAÏ SAINTE-MARIE

POUR DE PLUS AMPLÉ INFORMATION 581-424-7556

